



Annulation de mariage en suisse

Par **Mely_old**, le **20/11/2007** à **19:52**

Bonjour,

Je viens de Suisse et je sais pas si vous pourrez me repondre mais nous n'avons pas de tels forum ici. Je me permets de vous écrire car mon mari et moi sommes mariés depuis près d'un an (je précise que je suis suisse et lui sénégalais). Je me suis mariée par amour mais apparemment pour lui ca n'etait pas le cas. Depuis le jour de notre mariage il n'en a fait qu'a sa tete et depuis quelques temps il commence a m'humilier, à me mal-traité et à se croire tout permis. Aujourd'hui par un grand miracle il a enfin avoué qu'il voulait rester avec moi pour obtenir son permis C. Plus grand miracle encore... j'ai reussi a enregistrer ca. Puis-je utiliser ce document vocal pour demander une annulation de mariage ? Est-ce un juste motif pour cela?

Je vous remercie d'avance.

Par **kris1106**, le **16/06/2011** à **16:56**

hello , je vu vous poste et je suis dans la meme mdr !!!!!!!! suis tres revolté car deja le meme jour du mariage il a commencée a fair le con ! et cella ilm y a meme pas um mois ! je suis presque decidé de faire annuléer cette grosse betise !

au debut on crois a des mot douces et l'homme parfait ! je me fait avoir gros dans cette coup la !

on plus je doit ecouter tu es marié a moi et maintenant c'est moi que commende ! je vitte

marre de cette situation !

j'habite en suisse et je permis C ! quelqu'un peux m'aider ????????

grand merci !

Par **mimi493**, le **16/06/2011** à **18:55**

Vous le quittez dès maintenant, vous entamez dès maintenant la procédure de divorce et vous avertissez les autorités suisses de la situation